

L'ENCADREMENT ET LA PREVENTION DES RISQUES HSE

objectif

- Appliquer et connaître les bases du droit en matière de prévention, sécurité, santé des salariés
- Suivre, exploiter et réagir aux indicateurs de la prévention
- Agir pour garantir de bonnes conditions de travail et l'application de la politique de prévention

DUREE

2 jours

PROFIL DES STAGIAIRES

Cadres délégués
(production, méthodes, études...)

DATES DE FORMATION

Angers
Nous consulter

Cholet
Nous consulter

La Roche/Yon
Nous consulter

Laval
Nous consulter

Le Mans
Nous consulter

Nantes
Nous consulter

Saint-Nazaire
Nous consulter

programme

- La prévention des risques professionnels :
Les bases du droit et de la réglementation HSE :
 - Code du travail
 - Code de la Sécurité Sociale
 - Code de l'environnement (ICPE)
 L'entreprise face à l'accident et à ses obligations
 - la typologie du risque professionnel
 - le rôle de l'encadrement dans l'analyse d'un Accident du Travail ou presque
 - l'incidence directe ou indirecte d'un AT
 - La responsabilité civile et pénale du " chef d'entreprise "
 Les outils de gestion de la prévention
 - les tableaux de bord
 - la tarification des AT
 - les aides financières
- L'encadrement et la réglementation :
Les obligations du chef d'entreprise ou de son délégué
 - l'évaluation des risques et le document unique
 - les registres et affichage
 - les vérifications périodiques
 - l'analyse des accidents par " l'arbre des causes "
 - maîtriser les principes généraux de prévention
 - l'intervention des entreprises extérieures
 - les équipements de travail et EPI
 - les manutentions mécaniques (réglementation, formation spécifique)
 - les formations sécurité obligatoires
 - les risques électriques
 - les risques chimiques
 - les risques vis-à-vis de l'environnement
 L'amélioration des conditions de travail
 - les gestes et postures
 - l'aération et l'assainissement
 - la protection contre les effets du bruit
 L'encadrement et les partenaires de la prévention
 - l'inspecteur du travail,
 - l'ingénieur CRAM
 - le médecin du travail
 - le CHSCT